

- Finalisation des plantations, majorité des parcelles en cours de désherbage et de buttage.
- Début de vols de pucerons.
- Mildiou : la très grande majorité des parcelles n'étant pas encore levées, le risque mildiou reste nul mais pour information, le seuil de nuisibilité a théoriquement été atteint les 7 et 9 mai sur le secteur de Gien pour les variétés sensibles qui seraient levées (voir les variétés résistantes).
En l'absence de pluies, ce risque ne devrait pas évoluer dans les prochains jours mais les pluies annoncées en fin de semaine pourraient être favorables au développement des cycles du mildiou.

CONTEXTE

Avec le retour temps clément depuis 10 jours, les plantations se terminent sur l'ensemble de la Région, même en production de plants.

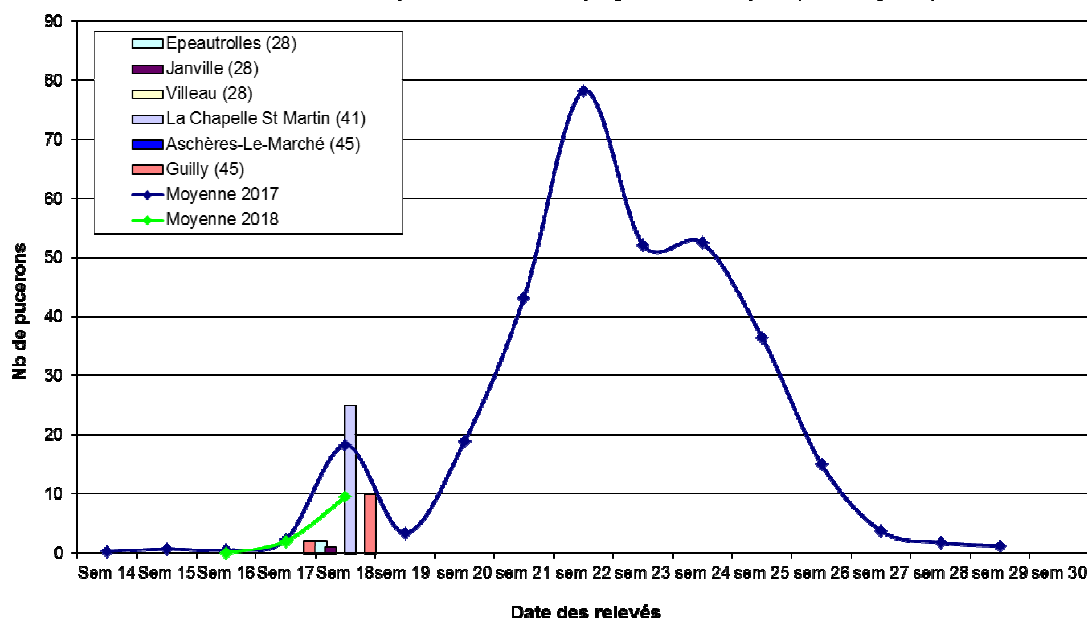
Les premières parcelles plantées début avril commencent à lever mais la grande majorité des parcelles sont en cours de buttage et de désherbage.

INSECTES

Comme l'an passé, un réseau de suivi des vols de pucerons par piégeage des adultes en cuvette jaune et identification des différentes espèces est en place sur la région Centre.

Avec les conditions estivales des 8 derniers jours, les premières captures (majorité de *Myzus persicae*) ont été enregistrées mais avec une intensité moindre que l'an passé à même époque.

**Evolution des populations de pucerons en 2018 (comparaison captures moyennes 2017)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Analyse du risque

Persistance de conditions favorables aux vols et à l'installation des pucerons.

En l'absence de parcelles levées, le risque est actuellement nul mais devra être pris en compte dès l'émergence en production de plant.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffusées attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Les températures actuelles étant propices au développement des repousses sur les tas de déchets, ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour les **détruire le plus rapidement possible**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
 - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
 - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 9 Mai 2018

Hormis dans le Loiret sur les secteurs de Gien et Pithiviers voire à Férolles et Louville dans le 28, la réserve de spores est faible à très faible pour le moment.

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint les 6 et 7 mai uniquement sur le secteur de Gien pour les variétés sensibles qui seraient levées mais aussi sur les variétés résistantes le 7 mai.

Situation au 09 Mai 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque au 09/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 09/05 au 11/05			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible	-	NON	NON	NON	0.6
	Chartres (8h)	faible	-	NON	NON	NON	0
	Guillonville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.6
	Louville (6h)	fort	-	NON	NON	NON	0.6
	Pré-Saint-Evroult (6h)	faible	-	NON	NON	NON	0.6
	Viabon (6h)	faible	-	NON	NON	NON	0.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (11h)	faible	-	NON	NON	NON	0.2
	St Léonard en Beauce (5h)	nul	-	NON	NON	NON	0.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (4h)	faible	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	moyen	-	NON	NON	NON	0
	Gien (4h)	Très fort	Le 06 et 07/05 sur VS(et le 07 sur VR aussi)	NON	NON	NON	0
	Outarville (6h)	ND	-	ND	ND	ND	ND
	Pithiviers (3h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (11h)	faible	-	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : retour de températures plus fraîches ces prochains jours avant le passage d'une perturbation active samedi prochain et un temps de traîne humide jusqu'en milieu de semaine prochaine.

Analyse du risque :

La très grande majorité des parcelles n'étant pas encore levées, le risque mildiou reste pour le moment nul.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 3 prochains jours sur l'ensemble de la Région.

Celui-ci pourrait évoluer en début de semaine s'il peut samedi comme annoncé et générer un risque sur les premières parcelles levées, notamment dans les secteurs où la réserve de spores (traduit en niveau de risque dans la tableau ci-dessus) est la plus élevée.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffusés attribués au financement du plan Ecophyto 2018